

FICHE PRODUIT
MOTOPASS
1. LA CIBLE

- Tous profils de motards, y compris jeunes conducteurs détenteurs d'une ou plusieurs motos
- Les assurés n'utilisant pas leurs véhicules toute l'année (option suspension des garanties)
- Les malusés de 21 (sous condition) à 75 ans, ayant une fréquence de sinistres élevée ou des antécédents d'aggravation comme une résiliation par un précédent assureur pour fréquence de sinistre ou non-paiement de prime.

2. LES GARANTIES

FORMULES ET GARANTIES	F1	F2	F3	F4
Responsabilité Civile	✓	✓	✓	✓
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	✓	✓	✓	✓
Incendie - Explosion - Tempête		✓		✓
Vol		✓		✓
Bris des glaces cylindrée > 50cm ³		✓		✓
Catastrophes Naturelles		✓	✓	✓
Catastrophes Technologiques		✓	✓	✓
Attentats et Actes de terrorisme		✓	✓	✓
Dommages Tous Accidents			✓	✓
Protection juridique cylindrée ≥ 600cm ³	✓	✓	✓	✓
Garantie casques jusqu'à 250 € et des gants jusqu'à 70 € <i>Casque et gants de moins de 5 ans, endommagés suite à un accident de la circulation</i>	✓	✓	✓	✓
Garantie valeur à neuf 12 mois		✓	✓	✓

Seule la formule 1 est accessible pour les véhicules non homologués.

La formule 3 est disponible sous certaines conditions

En cas de déclaration de plus de 2 sinistres vol dans les 36 mois, les formules 2 et 4 sont exclues.



GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE : informations juridiques + assistance judiciaire + prise en charge des frais de stage de récupération de points (jusqu'à 260 €) + financement du passage du nouveau permis suite à perte totale des points ou retrait (dans la limite de 500 €).
 En option pour les cylindrées < 600 cm³.

OPTIONS	F1	F2	F3	F4
Assistance Niveau 1 : sans franchise kilométrique Niveau 2 cylindrée >50cm ³ : niveau 1 + véhicule de remplacement Niveau 2 cylindrée <50cm ³ : niveau 1 + couverture en cas de panne	✓	✓	✓	✓
Franchise fixe Dommages Tous Accidents/ Vol et Incendie de 400€ (Basique, Routière, Roadster, GTO, Custom et Trail de cylindrée > 400cm ³)		✓	✓	✓
Rachat de franchise Dommages Tous accidents cylindrées > 400cm³ (Hors quad - en cas de sinistre avec tiers identifié)			✓	✓
Garantie des accessoires vestimentaires et hors-série cylindrées >50cm³ (bottes, combinaison, blouson, pantalon, gilet airbag, top-case, valises...) 2 000 € 4 000 € 6 000 €		✓	✓	✓
Protection juridique cylindrées <600cm³	✓	✓	✓	✓
Garantie pertes financières (LOA ou LLD)		✓	✓	✓
Protection du conducteur (décès et incapacité permanente) Niveau 1 : 7 500 € et 50 000 € Niveau 2 : 15 000 € et 75 000 € Niveau 3 cylindrées >50cm ³ : 30 000 € et 200 000 €	✓	✓	✓	✓
Suspension des garanties 3 à 6 mois de suspension Hors profil malussé - Fractionnement annuel obligatoire		✓		✓

3. LES FRANCHISES

Franchise bris de glaces	Néant
Incendie -Explosion - Tempête - vol Dommages Tous Accidents	Franchises variables égale à 15% des dommages ou du Vol avec un Minimum et un Maximum <i>Hors option réduction de franchise :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Jusqu'à 400cm³ : Franchise Min 200 € et franchise Maxi de 400 € o Au-delà de 400cm³ : Franchise Min 400 € et franchise Max de 800 € <i>Franchise réduite de moitié en cas de tentative de vol du véhicule assuré.</i>
Protection du conducteur	Franchise relative de 15% de l'Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique
DPRSA	Franchise relative 500 €
Protection Juridique	Franchise relative 230 €
Vol, incendie et dommages des accessoires hors-série du véhicule assuré	10% du montant du sinistre 50 € minimum
Franchise conducteur non dénommé pour les 125 cm ³ et les cartes grises société (permis ≥ 3 ans)	750 €
Franchise Conducteur Novice (permis < 3 ans)	1 500 €
Catastrophes Naturelles	Franchise légale de 380 €

4. LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

➔ VEHICULE :

- o Tous types de 2 roues motos et quads répertoriés dans le fichier des véhicules, immatriculés en France.
- o Pour les véhicules non homologués, seule la formule 1 est proposée.

➔ DATE D'EFFET :

- o Au plus tôt, à J+1 de la saisie sur le www.sollyazarpro.com.
- o Effet différé possible jusqu'à 3 mois.

→ PROTECTIONS VOL :

La garantie vol est subordonnée à l'installation d'un système de protection antivol, en fonction de la classe du véhicule.

Classes A et B : antivol mécanique agréé SRA ; à défaut, application d'une franchise de 50%.

Autres classes : Gravage et Antivol mécanique agréé SRA ou antivol électronique agréé SRA.

A défaut de l'un des justificatifs, application d'une franchise de 30%, à défaut de l'ensemble, franchise de 50%.

→ LES USAGES :

Déplacements privés / affaires :

Le véhicule est utilisé pour tous déplacements privés ou professionnels mais ne sert en aucun cas, même occasionnellement, à des transports à titre onéreux, soit de marchandises appartenant à des tiers soit de voyageurs ni à des coursiers ou livreurs.

En ce qui concerne les véhicules non homologués et non immatriculés, leur usage est strictement limité à l'utilisation sur les voies non ouvertes à la circulation publique ; la cotisation a été fixée en conséquence.

→ SOUSCRIPTEUR / CONDUCTEUR(S) :

- Personne physique ou morale, pour autant que le conducteur principal soit le gérant (KBIS obligatoire) âgée de 14 à 75 ans.
- Titulaire d'un BSR/AM ou d'un permis de conduire Européen en cours de validité autorisant la conduite du véhicule à assurer.
- Conducteurs ayant un CRM compris entre 0,50 et 1,50.
- Domicilié en France Métropolitaine.
- Contrat en conduite exclusive pour les cylindrées de 125 cm³.
- Au cours des 36 derniers mois :
 - Il n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal pour alcoolémie et/ou de stupéfiants, refus de se soumettre à un dépistage, délit de fuite ou refus d'obtempérer.
 - Son permis n'a pas été suspendu ou annulé sur une durée de plus de 6 mois pour un autre motif qu'excès de vitesse.
- Au cours des 24 derniers mois :
 - Il n'a pas été résilié par son précédent assureur pour un autre motif que le non-paiement de cotisation.



BON A SAVOIR : pour les véhicules de 125cm³, le bonus auto entre en jeu ! La souscription est possible pour les assurés ayant un CRM auto de minimum 0.80 même s'ils n'ont aucune ancienneté de permis moto).

PROFILS STANDARDS :

	Quad	Trial Enduros Cross	Scooter > 50cm³, Tricycle	Custom, Basique Trail, Routière, GTO, Side-Car	Roadster	Roadster sportif	Sportive < 48 CV	Sportive > 48 CV
Antécédents exigés	Aucun		Aucun		Bonus auto ou moto de 0,80 OU Bonus auto ou moto de 0,80 OU Permis moto de minimum 24 mois		Bonus auto ou moto de 0,80 ET Permis moto de minimum 36 mois ET Antécédents moto de 24 mois minimum	
Age minimum	14 ans	16 ans	18 ans	18 ans	21 ans	26 ans		
Nombre maximum de sinistres	3	3	3	3	3	3		
Corporel de responsabilité totale ou partielle auto/moto	0	0	0	0	0	0		
Matériel de responsabilité totale ou partielle auto/moto	1	1	1	1	0	0		
Non responsable moto	3	3	3	3	3	3		

PROFILS AGGRAVES :

	Quad *, Enduros*, Custom, Basique Trail, Routière, GTO, Side-Car, Scooter >50 cm³, Tricycle	Roadster	Roadster sportif	Sportive, Cyclo Scooter < 50 cm³, Véhicules non homologués
CRM	≤ 1.50	≤ 1.25	≤ 0,85 auto 0 U ≤ 1.25 moto 0 U permis moto de 24 mois	Souscription impossible
Antécédents assurance auto ou moto	AUCUN	12 MOIS		
Age minimum	23 ans (21 ans si seule aggravation NPP)	23 ans (21 ans si seule aggravation NPP)	23 ans	
Age maximum	75 ans	75 ans		
Nombre maximum de sinistres	4			
Corporel de responsabilité totale ou partielle auto/moto	0			
Matériel de responsabilité totale ou partielle auto/moto	1			
Non responsable moto	4			

*Uniquement pour les véhicules homologués

5. AVANTAGE ET TARIFS

→ CHEQUE FIDELITE :

Mise en place du programme **Chèque Fidélité "Bonne Conduite"** qui délivre un crédit de franchise à hauteur du tiers du montant de la franchise par an (dès la F2, sans sinistre ou au maximum un sinistre non responsable avec tiers ou bris de glaces).

→ REMUNERATION COURTIER :



COMMISSIONNEMENT

Taux de commission variable jusqu'à 16%

Possibilité de frais supplémentaires prélevés et reversés à 100% :

Frais de courtage annexes d'adhésion de 0 à 150 €

Frais de courtage annexes de 0 à 6 €/mois

→ FLEXIBILITE A LA SOUSCRIPTION :

- Fractionnements autorisés : Mensuel / Trimestriel / Semestriel / Annuel.
- Paiement à la souscription par prélèvement ou carte bancaire. Choix de la date de prélèvement des primes à venir entre le 1^{er}, 5 ou le 10 du mois.

6. LA SOUSCRIPTION ET LA GESTION

→ RAPIDITE ET SIMPLICITE DE LA SOUSCRIPTION :

- Prise de garantie immédiate via le site www.sollyazarpro.com avec édition de la carte verte provisoire d'une durée d'un mois.
- Carte verte définitive délivrée après le premier paiement de la prime et le retour des pièces à fournir.

Un espace de tarification simple et intuitif qui vous permet :

- D'accéder à toutes les informations utiles comme les documents contractuels Motopass disponibles en téléchargement sur www.sollyazarpro.com.

→ PIECES A FOURNIR A LA SOUSCRIPTION :

- Disposition Particulières signées.
- Relevé d'information de moins de deux mois justifiant des antécédents sur les 36 derniers mois.
- Photocopie recto/verso du BSR/AM ou Permis de conduire Européen en cours de validité autorisant la conduite du véhicule garanti.
- Photocopie de la carte grise française du véhicule assuré ou de l'attestation d'identification pour les véhicules non homologués.
- Procès-verbaux des infractions s'il y a lieu.
- Le mandat de prélèvement SEPA signé.

Ces documents sont indispensables à la bonne gestion du contrat. A défaut de réception de l'un d'eux, nous pourrions être amenés à résilier le contrat en adressant au souscripteur une lettre recommandée avec préavis de 10 jours.

→ **QUALITE DE LA GESTION :**

- Déclarations des sinistres directement en ligne sur www.sollyazarpro.com.
- Délais de gestion des sinistres très rapides, déclarations traitées en 48h à réception du dossier.
- Ligne téléphonique dédiée pour vous accompagner ainsi que vos clients dans la réalisation des avenants, la déclaration des sinistres, et toute autre question liée au contrat.
- Règlement des primes impayées directement par le client en carte bancaire sur une plateforme sécurisée.

VOS CONTACTS

SERVICE COMMERCIAL

01 40 82 81 49

60 rue de la Chaussée d'Antin
75439 Paris cedex 09

service-commercial@sollyazar.com

GESTION

01 8005 5000 + 111

60 rue de la Chaussée d'Antin
75439 Paris cedex 09

productioniard@sollyazar.com
sinistreiard@sollyazar.com